

**RAPPORT N° 06/7-03**  
**au Conseil Municipal**

**OBJET**

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**  
**ET CONVENTIONNEMENT AVEC LES ORGANISMES**  
**PERCEVANT PLUS DE 23 000,00 € AU BUDGET PRIMITIF 2007**

Les nouvelles dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales prévoient une Délibération spécifique aux subventions dont l'attribution est assortie de conditions d'octroi.

Par Délibération n° 01/5-31 du 26 juin 2001, vous avez approuvé le principe de la conclusion de Contrats d'Objectifs et d'Avenants à ceux existants avec les associations recevant des subventions communales dont le montant annuel est supérieur à 23 000,00 €, conformément à la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et au Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001.

Pour l'exercice 2007, une Convention sera établie avec chaque association dont la subvention inscrite au Budget Primitif est supérieure ou égale à 23 000,00 €.

Pour les associations en annexe 1, une Convention-type 1 vous est proposée ; pour les établissements publics en annexe 2, une Convention-type 2 vous est proposée. Et, pour votre information, vous pourrez trouver en annexe 3 l'ensemble des subventions versées au Budget Primitif 2007.

Je vous demande donc :

- d'approuver les Conventions à passer avec les organismes figurant aux tableaux en annexes 1 et 2 ;
- de m'autoriser à signer ces actes et à attribuer les subventions aux organismes, conformément aux tableaux en annexes 1 et 2.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



**LE DEPUTE-MAIRE**

**René-Paul VICTORIA**

DELIBERATION N° 06/7-03  
du Conseil Municipal  
en séance du jeudi 14 décembre 2006

OBJET

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS  
ET CONVENTIONNEMENT AVEC LES ORGANISMES  
PERCEVANT PLUS DE 23 000,00 € AU BUDGET PRIMITIF 2007

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 06/7-03 présenté par le Député-Maire au nom des Commissions 1° Affaires Culturelles, 2° Sports, 3° Jeunesse et Loisirs, 4° Ecole et Restauration Municipale, 5° Prévention, Sécurité et Politique de la Ville, 6° Vie familiale, et 7° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE  
en 8 phases de votes

A. Article 657362  
Centre Communal d'Action Sociale

A L'UNANIMITE

6 abstentions  
(dont 3 votes par procuration)

pour

MM. Gilbert GERARD et Michel TAMAYA  
Mme Marie-Cécile SEIGLE-VATTE

autres élus présents et mandatés

B. Articles 657361 et 6574  
Caisse des Ecoles

A L'UNANIMITE

7 abstentions  
(dont 3 votes par procuration)

pour

MM. Gilbert GERARD et Michel TAMAYA  
Mmes Marie-Cécile SEIGLE-VATTE  
et Marie Monique ORPHE

autres élus présents et mandatés



**C. Article 6574**  
**Office Départemental de la Culture**

**A L'UNANIMITE**

*5 abstentions*  
*(dont 2 votes par procuration)*

*pour*

<i>M. Michel TAMAYA</i> <i>Mmes Marie-Cécile SEIGLE-VATTE</i> <i>et Marie Monique ORPHE</i>	<i>autres élus présents et mandatés</i>
---	---

**D. Article 6574**  
**Association Réunionnaise pour la Prévention du Sida**

**A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

*pour*

*ensemble des élus présents et mandatés*

**E. Article 6574**  
**Mission Locale Nord**

**A L'UNANIMITE**

*7 abstentions*  
*(dont 3 votes par procuration)*

*pour*

<i>MM. Gilbert GÉRARD et Michel TAMAYA</i> <i>Mmes Marie-Cécile SEIGLE-VATTE</i> <i>et Marie Monique ORPHE</i>	<i>autres élus présents et mandatés</i>
--	---

**F. Article 6574**  
**Antenne Réunionnaise de l'Institut de Victimologie**

**A L'UNANIMITE**

*5 abstentions*  
*(dont 2 votes par procuration)*

*pour*

<i>M. Michel TAMAYA</i> <i>Mmes Marie-Cécile SEIGLE-VATTE</i> <i>et Marie Monique ORPHE</i>	<i>autres élus présents et mandatés</i>
---	---

**G. Article 6574**  
**Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance**

**A L'UNANIMITE**

*5 abstentions*  
*(dont 2 votes par procuration)*

*pour*

<i>M. Michel TAMAYA</i> <i>Mmes Marie-Cécile SEIGLE-VATTE</i> <i>et Marie Monique ORPHE</i>	<i>autres élus présents et mandatés</i>
---	---

**H. Autres organismes subventionnés**

**A L'UNANIMITE**

*4 abstentions  
(dont 1 vote par procuration)*

*pour*

*Mmes Edith NALEM, Marie-Cécile SEIGLE-VATTE  
et Marie Monique ORPHE*

*autres élus présents et mandatés*

**ARTICLE 1**

Approuve la Convention-type 1 à passer avec :

- Accompagnement à la Vie Sociale, à l'Enfance et à la Citoyenneté,
- Accompagnement Formation Insertion Réunion,
- Association Agir Contre le Chômage,
- Association Animation Sportive du Chaudron,
- Association Canta Réunion,
- Association Château Morange (ex-Hand-Ball Club Château Morange),
- Association Club Sportif Muay Thai et Culturel Cite Hyacinthe,
- Association Cyclones Production,
- Association Danses en L'r,
- Association de Quartier de Primat,
- Association des Maisons de la Famille de La Réunion - Ecole des Parents et des Educateurs (AMAFAR-EPE),
- Association Dionysienne d'Education Populaire,
- Association Joli Village,
- Association Lantouraz - Sainte-Clotilde Services,
- Association Locale d'Insertion par l'Economie,
- Association Loisirs des Familles,
- Association Pardon Mars,
- Association pour le Développement Educatif et Culturel,
- Association pour le Développement, l'Animation Sociale, Culturelle et Sportive de Saint-François,
- Association Proxima,
- Association Quartier Bellevue - Bretagne,
- Association Réunionnaise d'Education Populaire,
- Association Sportive de la Poste et de France Télécom de la Réunion (ASPTT de la Réunion),
- Association Sportive la Bretagne,
- Association Sportive le Chaudron,
- Association Village Artisanal,
- Basket Club Dionysien,
- Centre d'Accueil Permanent Jacques Tessier,
- Centre d'Animation Socio Educatif Bois-de-Néfles,
- Centre d'Animation Socio Educatif de Domenjod,
- Centre d'Animation Socio Educatif du Chaudron,
- Centre d'Animation Socio Educatif Prima,
- Centre Dramatique Régional de l'Océan Indien,
- Cercles d'Actions et d'Echanges Pédagogiques,
- Club Animation Prévention,
- Collectif de la Bretagne,

## DELIBERATION N° 06/7-03

- Comite Action Sociale du Personnel Communal,
- Espace Socio Educatif de la Montagne,
- Foyer des Jeunes de Joinville,
- Foyer des Jeunes la Source,
- Groupement Local d'Employeurs pour la Médiation,
- Groupement Sportif Mécanique de la Jamaïque,
- Jeunesse 2000,
- La Lanterne Magique,
- Lerka-Espace de Recherche et de Création en Arts Actuels (ex-JEUMON Arts Plastiques),
- Maison de Quartier des Tamarins,
- Mission Locale Nord,
- Natation Saint-Denis Réunion
- Office Départemental de la Culture,
- Office Dionysien du Troisième Age et des Retraites,
- Office Municipal des Sports,
- Réseau Périnatal Réunion,
- Réunion Active,
- Réunion Développement Services,
- Saint-Denis 2000,
- Saint-Denis Ecole de Foot Association,
- Saint-Denis Enfance,
- Saint-Denis Football Club,
- Sigma Formation,
- Société Sportive Aiglons d'Orient,
- Théâtre Volland ;

et la Convention-type 2 à passer avec :

- la Caisse des Ecoles de Saint-Denis,
- le Centre Communal d'Action Sociale,
- le Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires.

### ARTICLE 2

Autorise le Député-Maire à signer les actes à intervenir, conformément à la liste détaillée à l'Article 1

### ARTICLE 3

Autorise le Député-Maire à attribuer les subventions, conformément aux annexes 1, 2 et 3 jointes en annexe.

---

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 27 DEC. 2006



LE DEPUTE-MAIRE

*Victor*  
René-Paul VICTORIA

**CONVENTION 2007 n° .....**

Les zones écrites en rouge sont à compléter par le correspondant administratif ou à effacer le cas échéant.

**Entre**

La COMMUNE DE SAINT-DENIS,

Hôtel de Ville

Rue Pasteur

97417 Saint-Denis Messag Cedex 9

représentée par son Député-Maire en exercice, **Monsieur René Paul VICTORIA**,

d'une part

**Et****(nom de l'Etablissement Public)****(adresse du siège social).....**Représentée par son Président en exercice, **Monsieur (ou Madame) Nom et Prénom**

d'autre part

Vu l'article 10 de la loi n° 2321 du 12 avril 2000 ;

Vu l'article 1<sup>er</sup> du décret n° 2001 - 495 du 6 juin 2001 ;Vu le rapport..... du Conseil Municipal du.....; *(Budget Primitif)*Vu le rapport..... du Conseil Municipal du.....; *(Décision Modificative éventuelle)*Vu le rapport..... du Conseil Municipal du.....; *(Budget supplémentaire éventuel)*Vu le rapport ..... du Conseil Municipal du.....; *(Convention)*Vu le rapport ..... du Conseil Municipal du..... *(Avenant)***IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :****Article 1 – OBJET**

La présente convention a pour objet de définir les conditions de participation de la Commune de Saint-Denis à la mise en œuvre de l'action suivante : .....

**Article 2 – ENGAGEMENTS DE ETABLISSEMENT PUBLIC**L'Etablissement public propose de mener un programme d'activité en *(à compléter par le correspondant administratif)* selon un programme d'action joint en annexe en conformité avec ses statuts.**Article 3 – ENGAGEMENTS DE LA VILLE**

Compte tenu de l'intérêt des actions proposées à l'article 2 de la présente convention, la commune de Saint-Denis accorde son soutien à l'Etablissement public, pour la mise en œuvre du programme proposé, selon les modalités ci-après :

**Subvention municipale de fonctionnement**La Ville de Saint-Denis accorde une subvention à *(nom de l'Etablissement Public)* à concurrence d'une somme qui a été délibérée en Conseil Municipal. Pour le budget 2007, cette somme est fixée à **...somme en chiffres (somme en lettres) caractères gras**

Cette subvention est fixée par le Conseil Municipal après examen du budget prévisionnel et du programme d'activités de l'année à venir.

**Moyens mis à disposition**PERSONNEL *(A compléter)*MEUBLES LOCAUX *(A compléter)*

#### **Article 4 – MODALITES DE PAIEMENT**

La subvention sera versée conformément aux besoins de trésorerie de L'Etablissement public.

#### **Article 5 – DUREE DE LA CONVENTION - MODIFICATION - RESILIATION**

Toute modification du contenu de la présente convention pendant sa durée de vie, fera l'objet d'un avenant à celle-ci approuvé par le Conseil Municipal.

La présente convention est consentie et acceptée pour la durée de l'année civile et budgétaire.  
*(A vérifier quand convention pluriannuelle)*

En cas de non respect des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties, à l'expiration d'un délai de quinze jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

En outre, si l'activité réelle de l'Etablissement public était significativement inférieure aux prévisions présentées dans le cadre de la demande de subvention déposée auprès de ses services, la Ville de Saint-Denis se réserve le droit de réclamer le remboursement de tout ou partie de la somme versée.

#### **Article 6 – MODALITES DE CONTROLE**

Conformément au décret loi du 30 octobre 1935 et au décret loi du 2 mai 1938 toute Collectivité Locale se réserve le droit d'exercer des opérations de contrôle sur l'utilisation des fonds publics qu'elle a versé aux organismes;

#### **Article 7 – ASSURANCE :**

L'Etablissement public souscrira toutes les polices d'assurance nécessaires pour garantir sa responsabilité civile tant au niveau de ses activités qu'au niveau des risques locatifs pour les immeubles éventuellement mis à sa disposition.

Il paiera les primes et les cotisations de ces assurances sans que la responsabilité de la Ville de Saint-Denis puisse être mise en cause. Il devra justifier, à chaque demande, de l'existence de telles polices d'assurance et du système de primes correspondant.

#### **Article 8 – COMMUNICATION**

L'Etablissement public s'engage à faire apparaître, sur ses principaux documents informatifs ou promotionnels, la participation de la Ville de Saint-Denis par, au minimum, l'apposition des armoiries de la Ville de Saint-Denis.

En cas de non respect de l'alinéa 1 du présent article, la Ville de Saint-Denis se réserve le droit de retenir une part sur la subvention allouée à l'Etablissement public.

#### **Article 9 – LITIGES**

Les éventuels litiges nés de l'exécution des termes conventionnés feront l'objet d'une recherche de règlement amiable. Au cas où cette procédure s'avérerait infructueuse, les litiges liés au non-respect de la présente convention par l'une ou l'autre des parties seront portés devant le Tribunal Administratif compétent au regard de la Ville de Saint-Denis.

**Le Président de l'Etablissement public,**

**Le Député-Maire**

*(préciser son nom)*

**Monsieur René-Paul VICTORIA**

## CONVENTION 2007 n° .....

Les zones écrites en rouge sont à compléter par le correspondant administratif ou à effacer le cas échéant.

### Entre

La COMMUNE DE SAINT-DENIS,  
Hôtel de Ville  
Rue Pasteur  
97417 Saint-Denis Messag Cedex 9  
représentée par son Député-Maire en exercice, **Monsieur René Paul VICTORIA**,

d'une part

### Et

**(nom association en conformité à la déclaration au JO)**

*(adresse du siège social).....*

Représentée par son Président en exercice, **Monsieur (ou Madame) Nom et Prénom**

d'autre part

Vu l'article 10 de la loi n° 2321 du 12 avril 2000 ;  
Vu l'article 1<sup>er</sup> du décret n° 2001 - 495 du 6 juin 2001 ;  
Vu le rapport..... du Conseil Municipal du.....; *(Budget Primitif)*  
Vu le rapport..... du Conseil Municipal du.....; *(Décision Modificative éventuelle)*  
Vu le rapport..... du Conseil Municipal du.....; *(Budget supplémentaire éventuel)*  
Vu le rapport ..... du Conseil Municipal du.....; *(Convention)*  
Vu le rapport ..... du Conseil Municipal du..... *(Avenant)*

### **IL EST ARRÊTE ET CONVENU CE QUI SUIT :**

#### **Article 1 – OBJET**

La présente convention a pour objet de définir les conditions de participation de la Commune de Saint-Denis à la mise en œuvre de l'action suivante : .....

#### **Article 2 – ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION**

L'Association propose de mener un programme d'activité en *(à compléter par le correspondant administratif)* selon un programme d'action joint en annexe en conformité avec ses statuts.

#### **Article 3 – ENGAGEMENTS DE LA VILLE**

Compte tenu de l'intérêt des actions proposées à l'article 2 de la présente convention, la commune de Saint-Denis accorde son soutien à l'association, pour la mise en œuvre du programme proposé, selon les modalités ci-après :

#### **Subvention municipale de fonctionnement**

La Ville de Saint-Denis accorde une subvention à *(nom en conformité à la déclaration au JO)* à concurrence d'une somme qui a été délibérée en Conseil Municipal. Pour le budget 2007, cette somme est fixée à **...*somme en chiffres (somme en lettres) caractères gras***

Cette subvention est fixée par le Conseil Municipal après examen du budget prévisionnel et du programme d'activités de l'année à venir, des bilans d'activité et financier provisoires de l'année écoulée le cas échéant, établis et transmis par l'association.



## **Moyens mis à disposition**

PERSONNEL (A compléter)

MEUBLES LOCAUX (A compléter)

## **Article 4 – MODALITE DE RENDU**

L'association s'engage à justifier à tout moment, sur la demande de la Commune, de l'utilisation des subventions reçues, par copie de ses documents de synthèse. Elle tiendra sa comptabilité à sa disposition à cet effet. La commune se réservant la possibilité de suspendre sa contribution en cas de non-respect de la programmation par l'association.

L'utilisation de la subvention à des fins autres que celles définies par le présent contrat entraînera le remboursement et l'annulation de la subvention accordée.

*Dans le cas où l'association recevrait une subvention affectée :*

L'association devra, dans les six mois suivants la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée, transmettre à la Commune de Saint-Denis un compte-rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention. Ce compte-rendu devra répondre aux modalités suivantes fixées par l'arrêté du Premier ministre.

Objet de la subvention	Nature des dépenses (selon la nomenclature comptable)	Subvention allouée par la commune	Montant consommé	Montant restant disponible à reverser à la commune	Détail des actions réalisées

*Pour les associations qui sont susceptibles de recevoir, de l'ensemble des autorités publiques, une subvention supérieure ou égale à 153 000 € :*

L'association s'engage à déposer à la Préfecture de la Réunion : son budget, ses comptes, la présente convention et, le cas échéant, les comptes-rendus financiers des subventions reçues. Elle s'engage également à désigner un commissaire aux comptes, inscrit près la Cour d'Appel.

*Pour les associations qui reçoivent une subvention de la collectivité supérieure à 75 000 € ou correspondant à plus de 50 % de leur budget :*

L'association s'engage à transmettre au plus tard le 30 juin de l'exercice suivant l'attribution de la subvention (ou dans les six mois suivant la clôture de l'exercice), les comptes de bilan et de résultat arrêtés au 31 décembre de l'année précédente, certifiés par le Président ou, le cas échéant par le Commissaire aux comptes et approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire, le rapport d'activités définitif et le Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire.

**A partir de 23 000 € de subvention annuelle de la Mairie de Saint-Denis sur deux années consécutives, l'association s'engage à désigner un Expert Comptable pour vérifier ses comptes. Elle transmettra à la ville un compte-rendu des travaux de l'Expert Comptable.**

*(Pour les associations qui bénéficient de plus de 153 000 € de subvention, un ensemble d'indicateurs d'activité et financiers sont à remettre trimestriellement à la Ville; à préciser)*

## **Article 5 – MODALITES DE PAIEMENT**

La subvention sera versée conformément au **plan de trésorerie** annexé à la présente convention sachant que l'intégralité de son montant sera versée uniquement après transmission des **comptes de l'année précédente certifiés et approuvés**;

Les versements seront effectués au compte bancaire de l'association correspondant au RIB transmis avec la demande de subvention.

## **Article 6 – DUREE DE LA CONVENTION - MODIFICATION - RESILIATION**

Toute modification du contenu de la présente convention pendant sa durée de vie, fera l'objet d'un avenant à celle-ci approuvé par le Conseil Municipal.

La présente convention est consentie et acceptée pour la durée de l'année civile et budgétaire.

*(A vérifier quand convention pluriannuelle)*

En cas de non respect des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties, à l'expiration d'un délai de quinze jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

En outre, si l'activité réelle de l'association était significativement inférieure aux prévisions présentées dans le cadre de la demande de subvention déposée auprès de ses services, la Ville de Saint-Denis se réserve le droit de réclamer le remboursement de tout ou partie de la somme versée.

## **Article 7 – MODALITES DE CONTROLE**

Conformément au décret loi du 30 octobre 1935 et au décret loi du 2 mai 1938 toute Collectivité Locale se réserve le droit d'exercer des opérations de contrôle sur l'utilisation des fonds publics qu'elle a versé aux associations;

L'association s'engage à tenir sa comptabilité par référence aux principes du règlement n° 99.01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Elle s'engage à désigner un commissaire aux comptes inscrit auprès de la Cour d'Appel lorsqu'elle enregistre plus de 153 000 € de recettes publiques.

L'association fera son affaire des divers impôts et taxes dont elle est redevable par le fait de ses activités, sans que la ville puisse avoir à se substituer à elle en cas de défaillance de sa part. Elle s'engage en outre à être en règle avec les Caisses percevant les cotisations sociales et les services fiscaux concernés par son activité.

L'association s'engage à constituer un dossier composé des documents suivants qui sera mis à la disposition de la Ville de Saint-Denis :

### **# Pour l'aspect juridique :**

- Statuts de l'association
- Liste des administrateurs de l'association
- Le récépissé de dépôt de la déclaration
- La copie de la publication au JO
- Procès verbal de la dernière assemblée générale

### **# Pour le contrôle financier :**

- Le budget prévisionnel
- Le bilan des trois derniers exercices
- Le compte de résultat des trois derniers exercices
- Le bilan d'activité de chaque action financée

## **Article 8 – ASSURANCE :**

L'association souscrira toutes les polices d'assurance nécessaires pour garantir sa responsabilité civile tant au niveau de ses activités qu'au niveau des risques locatifs pour les immeubles éventuellement mis à sa disposition.

Elle paiera les primes et les cotisations de ces assurances sans que la responsabilité de la Ville de Saint-Denis puisse être mise en cause. Elle devra justifier, à chaque demande, de l'existence de telles polices d'assurance et du système de primes correspondant.

## **Article 9 – COMMUNICATION**

L'Association s'engage à faire apparaître, sur ses principaux documents informatifs ou promotionnels, la participation de la Ville de Saint-Denis par, au minimum, l'apposition des armoiries de la Ville de Saint-Denis.

En cas de non respect de l'alinéa 1 du présent article, la Ville de Saint-Denis se réserve le droit de retenir une part sur la subvention allouée à l'association.

## **Article 10 – LITIGES**

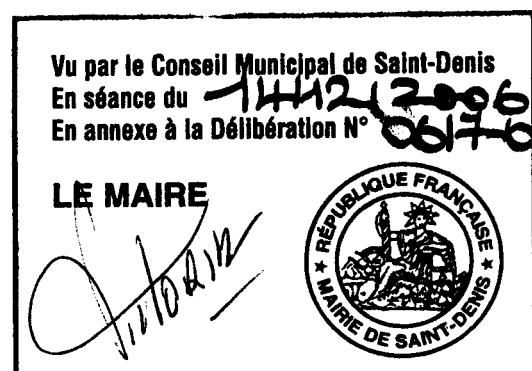
Les éventuels litiges nés de l'exécution des termes conventionnés feront l'objet d'une recherche de règlement amiable. Au cas où cette procédure s'avérerait infructueuse, les litiges liés au non-respect de la présente convention par l'une ou l'autre des parties seront portés devant le Tribunal Administratif compétent au regard de la Ville de Saint-Denis.

**Le Président de l'Association,**

**Le Député-Maire**

*(préciser son nom)*

**Monsieur René-Paul VICTORIA**



**Annexe 1****ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ET CONVENTIONNEMENT AVEC LES ORGANISMES  
PERCEVANT PLUS DE 23 000 € AU  
BUDGET PRIMITIF 2007**

<b>Associations</b>	<b>Montant au BP 2007</b>
ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE A L'ENFANCE ET A LA CITOYENNETE	29 080,00 €
ACCOMPAGNEMENT FORMATION INSERTION REUNION	30 000,00 €
ASSOCIATION AGIR CONTRE LE CHOMAGE	31 000,00 €
ASSOCIATION ANIMATION SPORTIVE DU CHAUDRON	66 900,00 €
ASSOCIATION CANTA REUNION	25 000,00 €
ASSOCIATION CHATEAU MORANGE (EX HAND-BALL CLUB CHATEAU MORANGE)	93 000,00 €
ASSOCIATION CLUB SPORTIF MUAY THAI ET CULTUREL CITE HYACINTHE	37 242,00 €
ASSOCIATION CYCLONES PRODUCTION	100 000,00 €
ASSOCIATION DANSES EN L'R	30 000,00 €
ASSOCIATION DE QUARTIER DE PRIMAT	30 500,00 €
ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (A.M.A.F.A.R.-E.P.E.)	67 000,00 €
ASSOCIATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE	850 000,00 €
ASSOCIATION JOLI VILLAGE	30 000,00 €
ASSOCIATION LANTOURAZ - SAINTE CLOTILDE SERVICES	30 000,00 €
ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE	275 000,00 €
ASSOCIATION LOISIRS DES FAMILLES	34 000,00 €
ASSOCIATION PARDON MARS	40 000,00 €
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULTUREL	30 000,00 €
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT, L'ANIMATION SOCIALE, CULTURELLE ET SPORTIVE DE SAINT-FRANCOIS	81 808,00 €
ASSOCIATION PROXIMA	59 000,00 €
ASSOCIATION QUARTIER BELLEVUE - BRETAGNE	48 067,00 €
ASSOCIATION REUNIONNAISE D'EDUCATION POPULAIRE	150 000,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM DE LA REUNION (ASPTT DE LA REUNION)	35 938,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE LA BRETAGNE	44 000,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE LE CHAUDRON	60 000,00 €
ASSOCIATION VILLAGE ARTISANAL	44 102,00 €
BASKET CLUB DIONYSIEN	38 111,00 €
CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER	200 000,00 €
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES	69 024,00 €
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	31 470,00 €
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DU CHAUDRON	570 000,00 €
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF PRIMA	63 883,00 €
CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN	358 390,00 €
CERCLES D'ACTIONS ET D'ECHANGES PEDAGOGIQUES	50 000,00 €
CLUB ANIMATION PREVENTION	1 740 486,00 €
COLLECTIF DE LA BRETAGNE	76 156,00 €
COMITE ACTION SOCIALE DU PERSONNEL COMMUNAL	487 837,00 €
ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE	100 000,00 €
FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE	292 222,00 €
FOYER DES JEUNES LA SOURCE	94 292,00 €
GROUPEMENT LOCAL D'EMPLOYEURS POUR LA MEDIATION	400 000,00 €
GROUPEMENT SPORTIF MECANIQUE DE LA JAMAÏQUE	25 000,00 €
JEUNESSE 2000	102 505,00 €
LA LANTERNE MAGIQUE	50 000,00 €
LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS (EX JEUMON ARTS PLASTIQUES)	25 000,00 €
MAISON DE QUARTIER DES TAMARINS	127 632,00 €
MISSION LOCALE NORD	260 000,00 €
NATATION SAINT-DENIS REUNION	25 000,00 €
OFFICE DEPARTEMENTAL DE LA CULTURE	75 000,00 €
OFFICE DIONYSIEN DU TROISIEME AGE ET DES RETRAITES	149 837,00 €

# Annexe 1

## ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ET CONVENTIONNEMENT AVEC LES ORGANISMES PERCEVANT PLUS DE 23 000 € AU BUDGET PRIMITIF 2007

Associations	Montant au BP 2007
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	150 000,00 €
RESEAU PERINATAL REUNION	25 000,00 €
REUNION ACTIVE	35 000,00 €
REUNION DEVELOPPEMENT SERVICES	45 000,00 €
SAINT-DENIS 2000	625 891,00 €
SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION	60 000,00 €
SAINT-DENIS ENFANCE	1 690 759,00 €
SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB	228 000,00 €
SIGMA FORMATION	25 000,00 €
SOCIETE SPORTIVE AIGLONS D'ORIENT	24 891,00 €
THEATRE VOLLARD	50 000,00 €

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis  
En séance du 14/12/2006  
En annexe à la Délibération N° 0617-02

LE MAIRE



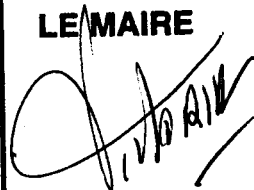
## Annexe 2

### ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ET CONVENTIONNEMENT AVEC LES ORGANISMES PERCEVANT PLUS DE 23 000 € AU BUDGET PRIMITIF 2007

Etablissements publics	Montant au BP 2007
CAISSE DES ECOLES DE SAINT-DENIS	760 000,00 €
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	6 787 000,00 €
CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES	30 000,00 €

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis  
En séance du 14/12/2006  
En annexe à la Délibération N° 08/7-03

LE MAIRE



## Budget Primitif 2007

### Détail des subventions versées

Article	Libellé	BP 2006 secteurs confondus Pour mémoire	BP 2007 Propositions nouvelles du Maire	Objet de la subvention
6574	AMICALE DES REUNIONNAIS D'ORIGINE CHINOISE	8 000,00 €	8 000,00 €	Programmation artistique 2007
6574	ASSOCIATION ANIMATION SPORTIVE DU CHAUDRON	22 700,00 €	24 000,00 €	Programmation culturelle "Village Jeunes"
6574	ASSOCIATION CANTA REUNION	50 000,00 €	25 000,00 €	Programmation artistique 2007
6574	ASSOCIATION CHATEAU MORANGE (EX HAND-BALL CLUB CHATEAU MORANGE)	51 434,00 €	25 755,00 €	Programmation culturelle Chateau-Morange
6574	ASSOCIATION CHORALIE	- €	15 000,00 €	Programmation artistique 07
6574	ASSOCIATION CULTURE PRIMAT	- €	1 000,00 €	Diffusion du groupe "culture prima"
6574	ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE LES O MALOYA FESTIVAL	- €	3 000,00 €	Festival maloya et Musique lontan
6574	ASSOCIATION CULTURELLE LANGUE ARABE ET OURDOU	13 000,00 €	15 000,00 €	Organisation des événementiels "jour de l'an", "Eil ul Fitr" et de conférences
6574	ASSOCIATION CULTURELLE REUNION INDE	10 000,00 €	10 000,00 €	Célébration Nouvel an Tamoul et Dipavali
6574	ASSOCIATION CYCLONES PRODUCTION	44 000,00 €	100 000,00 €	Programme d'activités de la Fabrik 2007
6574	ASSOCIATION DANSES EN L'R	30 000,00 €	30 000,00 €	Développement chorégraphique
6574	ASSOCIATION DES RYTHMES URBAINS	- €	3 000,00 €	Projet "De Bourbon à 97-4" de la Cie de danse "No Panic"
6574	ASSOCIATION FREDERIC LEVAVASSEUR	3 315,00 €	5 000,00 €	Projet: "Ouvrons les portes du spectacle aux enfants"
6574	ASSOCIATION JAZZ AVEC ZOT	15 000,00 €	15 000,00 €	Les Nuits du Jazz à St Denis
6574	ASSOCIATION JEAN LEGROS EXPO	- €	10 000,00 €	Exposition /édition livret fonds photographique Jean Legros
6574	ASSOCIATION KOMIZOT	- €	15 000,00 €	Concert 2007
6574	ASSOCIATION LYRIQUE DE L'OCEAN INDIEN - LES VOIX DES ILES	- €	2 500,00 €	Activités lyriques 2007
6574	ASSOCIATION PARDON MARS	20 000,00 €	40 000,00 €	Dév. chorégraphique : création, diffusion ,rencontres dansées
6574	ASSOCIATION REGIONALE D'EXPANSION MUSICALE	3 300,00 €	3 500,00 €	Actions culturelles 2007
6574	ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE L'UNIVERSITE DE LA REUNION	- €	5 000,00 €	Projet "Scen' Art Madagascar"
6574	CALAME	- €	1 500,00 €	Ateliers,expositions et stages 2007
6574	CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN	358 390,00 €	358 390,00 €	Programmation artistique Théâtre du Grand Marché
65738	CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES	30 000,00 €	30 000,00 €	Programmation artistique 2007 / Vladimir Canter
6574	CERCLES D'ACTIONS ET D'ECHANGES PEDAGOGIQUES	45 000,00 €	50 000,00 €	Fonctionnement classes à PAC/Convention Rectorat
6574	COMPAGNIE YUN CHANE	20 000,00 €	15 000,00 €	Développement chorégraphique 2007
6574	ENSEMBLE VOCAL DE L'OCEAN INDIEN	10 000,00 €	5 000,00 €	Création et diffusion de la Cérémonie funèbre de S Neukomm
6574	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE	59 680,00 €	5 000,00 €	Projets culturels 2007
6574	FAMILLE MAXIME LAOPE	- €	500,00 €	Mise en valeur patrimoine sonore de M. Laope
6574	FEDERATION MUSICALE DE LA REUNION	- €	5 000,00 €	Concert au stade de l'Est
6574	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE	271 295,00 €	50 000,00 €	Festival du conte et de la parole
6574	KISS OF METAL	- €	3 000,00 €	Programme d'actions 2007
6574	LA FE LA DI	- €	2 000,00 €	Projet d'édition et d'animation autour de contes et poèmes
6574	LA LANTERNE MAGIQUE	25 000,00 €	50 000,00 €	Programme d'activités 2007: Ciné marmailles, Ozagué
6574	LA RENYON KOM SA	- €	3 000,00 €	Programmation du groupe "KER FAMN"
6574	LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	25 000,00 €	10 000,00 €	Programmation artistique 2007
6574	LES MAILLONS DE L'ESPOIR	- €	1 000,00 €	Fête de la musique 2007
6574	OFFICE DEPARTEMENTAL DE LA CULTURE	75 000,00 €	75 000,00 €	Programmation TPA et TCF /Coproductions Ville-ODC
6574	THEATRE VOLLARD	- €	50 000,00 €	Programme théâtral 2007
6574	UNION DES ARTISTES DE LA REUNION	4 000,00 €	4 000,00 €	Carrefour de la création 2006
6574	UNION POUR LA DEFENSE DE L'IDENTITE REUNIONNAISE	5 000,00 €	5 000,00 €	Projet d'animation littéraire à la médiathèque
6574	ZARGANO,LA CULTURE AUX ENFANTS	- €	6 000,00 €	Dispositif "Passeurs d'images"
	<b>Total COMMISSION AFFAIRES CULTURELLES</b>		<b>1 085 145,00 €</b>	
6574	ASSOCIATION ALLONS AMUSER	- €	1 500,00 €	Programme d'animation 2007 (Ste-Clotilde)
6574	ASSOCIATION ANALYSE	12 000,00 €	3 500,00 €	Fonctionnement et Actions M.E.P. (Bellepierre)
6574	ASSOCIATION CLUB SPORTIF MUAY THAI ET CULTUREL CITE HYACINTHE	12 000,00 €	13 000,00 €	Fonctionnement et Actions 2007 M.E.P.
6574	ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE DE PRIMAT	- €	5 000,00 €	Programme d'animation 2007
6574	ASSOCIATION DE PECHEURS DE BICHQUES DE PRIMAT	- €	900,00 €	Programme d'animation 2007
6574	ASSOCIATION DE QUARTIER ALAMANDAS	3 750,00 €	4 000,00 €	Fonctionnement et Actions 2007 M.E.P. (Ste-Clotilde)
6574	ASSOCIATION DE QUARTIER DE PRIMAT	22 800,00 €	12 500,00 €	Fonctionnement et Actions 2007 M.E.P.
6574	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA	12 295,00 €	1 500,00 €	Programme d'animation 2007
6574	ASSOCIATION DE QUARTIER ROLAND GARROS	6 500,00 €	6 500,00 €	Fonctionnement et Actions 2007 M.E.P. (Moufia)
6574	ASSOCIATION DE QUARTIER TOUCOULEUR	1 500,00 €	1 500,00 €	Programme d'animation 2007 (Moufia)
6574	ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE DES EGLANTINES	- €	3 000,00 €	Fonctionnement et Actions 2007 M.E.P. (Moufia)
6574	ASSOCIATION DES CALEBASSIERS	4 828,00 €	4 172,00 €	Programme d'animation 2007
6574	ASSOCIATION DES JEUNES DE CHATEAU MORANGE	3 000,00 €	3 000,00 €	Programme d'animation 2007
6574	ASSOCIATION FEMMES MONTGAILLARD	- €	1 320,00 €	Programme d'animation 2007
6574	ASSOCIATION FEMMES, AMIS ET PARENTS DU MOUFIA	3 000,00 €	2 000,00 €	Programme d'animation 2007
6574	ASSOCIATION GRANDE CHALOUPÉ	- €	1 800,00 €	Fonctionnement et Actions 2007
6574	ASSOCIATION KASS LE KUI	- €	3 000,00 €	Programme d'animation 2007 (Ste-Clotilde)
6574	ASSOCIATION LES PETITES MAINS	1 500,00 €	1 800,00 €	Programme d'animation 2007 (La Bretagne)
6574	ASSOCIATION QUARTIER CHEMIN LORY LES BAS	12 640,00 €	3 000,00 €	Fonctionnement Actions 2007 M.E.P.
6574	ASSOCIATION QUARTIER DEUX CANONS II	21 900,00 €	10 000,00 €	Fonctionnement et Actions 2007 M.E.P.
6574	ASSOCIATION QUARTIER PHILIBERT COMMERSON - LA BRETAGNE	3 000,00 €	3 500,00 €	Programme d'animation 2007
6574	ASSOCIATION RENAISSANCE ESPOIR DES CAMELIAS (A.R.E.C.)	- €	3 000,00 €	Programme d'animation 2007
6574	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR L'INSERTION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPEES	- €	1 500,00 €	Programme d'animation 2007 (St-Denis)
6574	ASSOCIATION REUNIR POUR REUSSIR	- €	1 500,00 €	Programme d'animation 2007 (Ste-Clotilde)
6574	ASSOCIATION SAINT-DENIS LE LA	- €	1 200,00 €	Programme d'animation 2007 (B. Nèfles Ste-Clotilde)
6574	BOURGEONS	- €	1 500,00 €	Programme d'animation 2007 (Bellepierre)
6574	DECID' PAS SAN NOU	13 000,00 €	5 000,00 €	Programme d'animation 2007 (Camélias)

## Budget Primitif 2007

### Détail des subventions versées

Article	Libellé	BP 2006 secteurs confondus Pour mémoire	BP 2007 Propositions nouvelles du Maire	Objet de la subvention
6574	HIER, AUJOURD'HUI, MAIS DEMAIN?	2 000,00 €	3 000,00 €	Fonctionnement et Actions 2007 M.E.P. (La Colline)
6574	JEUNESSE DIONYSIENNE DU CENTRE VILLE	1 763,00 €	1 000,00 €	Programme d'animation 2007
6574	JIMIX & CO	3 000,00 €	6 000,00 €	Fonctionnement et Actions 2007 M.E.P. (Vauban)
6574	KARTIE LA SOURCE	- €	1 500,00 €	Programme d'animation 2007
6574	LES DRAGONS	- €	1 000,00 €	Programme d'animation 2007 (Champ Fleuri)
6574	MAISON DE QUARTIER DES TAMARINS	110 632,00 €	93 000,00 €	Fonctionnement et Actions 2007 M.E.P.
	<b>Total EDUCATION POPULAIRE</b>		<b>205 692,00 €</b>	
6574	AMICALE REUNIONNAISE DES ANCIENS DES ECOLES DU SACRE COEUR ET DE LEURS AMIS	- €	3 000,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION "DIONYSIENNES D'AUJOURD'HUI"	15 000,00 €	15 000,00 €	Rassemblement d'associations féminines
6574	ASSOCIATION ANIMATION SPORTIVE DU CHAUDRON	22 700,00 €	24 900,00 €	Dispositif Enfance
6574	ASSOCIATION CHATEAU MORANGE (EX HAND-BALL CLUB CHATEAU MORANGE)	51 434,00 €	22 000,00 €	Vacances Adolescents
6574	ASSOCIATION CHATEAU MORANGE (EX HAND-BALL CLUB CHATEAU MORANGE)	51 434,00 €	30 000,00 €	Fonctionnement + Poste de gestionnaire d'association
6574	ASSOCIATION CLUB SPORTIF MUAY THAI ET CULTUREL CITE HYACINTHE	12 000,00 €	22 142,00 €	Vacances Adolescents
6574	ASSOCIATION COLLECTIF MOUFLA/BOIS DE NEFLES	23 650,00 €	8 687,00 €	Contrat temps libre
6574	ASSOCIATION DES JEUNES DU MOUFLA	21 074,00 €	19 820,00 €	Dispositif enfance
6574	ASSOCIATION DES RYTHMES URBAINS	- €	4 600,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE	850 000,00 €	843 000,00 €	Fonctionnement & actions
6574	ASSOCIATION HOCKEY CLUB DE BOURBON	4 064,00 €	3 000,00 €	Dispositif Enfance
6574	ASSOCIATION JEUNESSE EN MARCHE	14 000,00 €	14 800,00 €	Contrat temps libre
6574	ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	10 000,00 €	10 000,00 €	Festival de Fusées
6574	ASSOCIATION LOISIRS DES FAMILLES	30 556,00 €	27 000,00 €	Dispositif enfance
6574	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULTUREL	29 483,00 €	30 000,00 €	Vacances littéraires
6574	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT, L'ANIMATION SOCIALE, CULTURELLE ET SPORTIVE DE SAINT-FRANCOIS	73 628,00 €	4 000,00 €	Séjour de découverte
6574	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT, L'ANIMATION SOCIALE, CULTURELLE ET SPORTIVE DE SAINT-FRANCOIS	73 628,00 €	19 183,00 €	Vacances adolescents
6574	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT, L'ANIMATION SOCIALE, CULTURELLE ET SPORTIVE DE SAINT-FRANCOIS	73 628,00 €	23 625,00 €	Contrat temps libre
6574	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT, L'ANIMATION SOCIALE, CULTURELLE ET SPORTIVE DE SAINT-FRANCOIS	73 628,00 €	35 000,00 €	dispositif enfance
6574	ASSOCIATION QUARTIER BELLEVUE - BRETAGNE	39 833,00 €	48 067,00 €	Dispositif enfance
6574	ASSOCIATION QUARTIER DEUX CANONS II	21 900,00 €	9 000,00 €	Dispositif enfance
6574	ASSOCIATION VILLAGE ARTISANAL	57 422,00 €	44 102,00 €	Dispositif enfance
6574	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES	63 486,00 €	69 024,00 €	Dispositif enfance
6574	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	54 859,00 €	31 470,00 €	Dispositif enfance
6574	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DU CHAUDRON	456 397,00 €	51 117,00 €	Cyber base
6574	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DU CHAUDRON	456 397,00 €	156 431,00 €	Contrat temps libre
6574	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DU CHAUDRON	456 397,00 €	362 452,00 €	Contrat enfance
6574	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF PRIMAT	52 566,00 €	6 487,00 €	Mise en place d'un atelier de savoir faire pendant les vacances
6574	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF PRIMAT	52 566,00 €	17 680,00 €	Vacances adolescents
6574	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF PRIMAT	52 566,00 €	27 216,00 €	Dispositif enfance
6574	CLUB ANIMATION PREVENTION	998 027,00 €	627 477,00 €	Contrat Temps Libre
6574	COLLECTIF DE LA BRETAGNE	25 261,00 €	20 556,00 €	Dispositif vacances
6574	COMITE REGIONAL DU SPORT ADAPTE DE LA REUNION	18 500,00 €	19 300,00 €	Contrat temps libre
6574	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE	59 680,00 €	90 000,00 €	Contrat temps Libre
6574	FAIRE DIRE	18 798,00 €	18 798,00 €	Contrat temps libre
6574	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE	271 295,00 €	60 040,00 €	Dispositif vacances
6574	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE	271 295,00 €	67 329,00 €	Dispositif enfance
6574	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE	271 295,00 €	95 717,00 €	Contrat temps libre
6574	FOYER DES JEUNES LA SOURCE	66 425,00 €	35 000,00 €	Aide au fonctionnement des ateliers et poste de gestionnaire
6574	FOYER DES JEUNES LA SOURCE	66 425,00 €	48 292,00 €	Dispositif enfance (CTL)
6574	GROUPEMENT DES JEUNES	- €	3 000,00 €	Atelier de fabrication d'instrument de musique
6574	JEUNESSE 2000	62 477,00 €	41 758,00 €	Dispositif enfance
6574	LES VOLONTAIRES DIONYSIENS	- €	15 000,00 €	Fonctionnement
6574	MAISON DE QUARTIER DES TAMARINS	110 632,00 €	14 000,00 €	Vacances pour adolescents
6574	RACING CLUB SAINT-DENIS	22 255,00 €	18 000,00 €	Vacances adolescents
6574	SAINT-DENIS ENFANCE	1 681 160,00 €	1 680 759,00 €	Dispositif enfance
6574	SCIENCES REUNION - CENTRE DE CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE	6 622,00 €	7 422,00 €	Contrat temps libre
6574	SUBVENTIONS DIVERSES JEUNESSE LOISIRS	18 996,00 €	89 474,00 €	Subventions diverses non réparties
6574	UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE LA REUNION	16 500,00 €	16 500,00 €	Mise en place d'un atelier informatique pour les vacances
6574	ZABITANT LA KOUR (ZLK)	- €	4 000,00 €	Dispositifs vacances
	<b>Total JEUNESSE</b>		<b>4 965 325,00 €</b>	
	<b>Total COMMISSION JEUNESSE</b>		<b>5 171 017,00 €</b>	
6574	ASSOCIATION AMITIE SOBRIETE	15 000,00 €	18 000,00 €	Prévention des conduites à risques (CUCS)
6574	ASSOCIATION ANALYSE	12 000,00 €	6 000,00 €	Actions sociales Bassin Couderc
6574	ASSOCIATION ANIMATION SPORTIVE DU CHAUDRON	22 700,00 €	18 000,00 €	Culture de proximité (CUCS)
6574	ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT ET D'EDUCATION DE LA JEUNESSE	8 000,00 €	6 000,00 €	Espace d'écoute et de soutien à un groupe de parents (CUCS)
6574	ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DE SAINT-BERNARD	6 000,00 €	2 000,00 €	Activité extra scolaires
6574	ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DE SAINT-BERNARD	6 000,00 €	6 000,00 €	Actions de cohésion sociales (écoles de St Bernard & Affouches)
6574	ASSOCIATION DE QUARTIER DE PRIMAT	22 800,00 €	3 000,00 €	Fonds de Participation des Habitants (CUCS)
6574	ASSOCIATION DE QUARTIER DE PRIMAT	22 800,00 €	15 000,00 €	Santé Primat (CUCS)



## Budget Primitif 2007

### Détail des subventions versées

Article	Libellé	BP 2006 secteurs confondus Pour mémoire	BP 2007 Propositions nouvelles du Maire	Objet de la subvention
6574	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA	12 295,00 €	1 600,00 €	Fonds de Participation des Habitants ( CUICS )
6574	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA	12 295,00 €	10 500,00 €	Groupe de parole illet(is)me (CUCS)
6574	ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE DES EGLANTINES	- €	1 500,00 €	Cases fleuries
6574	ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE DES EGLANTINES	- €	7 000,00 €	FPH (CUCS)
6574	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE LES FRANCAS	- €	18 000,00 €	Accompagnement enfants/parents (CUCS)
6574	ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX DE PRIMAT	- €	3 000,00 €	Création de jardins familiaux
6574	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (A.M.A.F.A.R.-E.P.E.)	61 500,00 €	25 000,00 €	Soutien à la cellule familiale (Domenjod, Bretagne, Primat, BDR).
6574	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (A.M.A.F.A.R.-E.P.E.)	61 500,00 €	27 000,00 €	Atelier de lecture familiale (CUCS)
6574	ASSOCIATION FREDERIC LEVAVASSEUR	3 315,00 €	10 000,00 €	Appui parentalité (CUCS)
6574	ASSOCIATION LOISIRS DES FAMILLES	30 556,00 €	7 000,00 €	Fonds de Participation des Habitants ( CUICS )
6574	ASSOCIATION MOUVEMENT DE LA GENES (GENERATION NOUVELLE ENTRAIDE ET SOLIDARITE)	16 000,00 €	6 000,00 €	Accompagnement scolaire
6574	ASSOCIATION MOUVEMENT DE LA GENES (GENERATION NOUVELLE ENTRAIDE ET SOLIDARITE)	16 000,00 €	6 000,00 €	Atelier d'écriture & d'alphabétisation
6574	ASSOCIATION PROXIMA	57 500,00 €	5 000,00 €	Prévention par les activités sportives culturelles et de loisirs dans les zones sensibles
6574	ASSOCIATION PROXIMA	57 500,00 €	27 000,00 €	mieux vivre avec son environnement (CUCS)
6574	ASSOCIATION PROXIMA	57 500,00 €	27 000,00 €	Médiation éducative (CUCS)
6574	ASSOCIATION REGIONALE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL TERRITORIALISE	15 000,00 €	8 000,00 €	Education à la Vie (CUCS)
6574	ASSOCIATION REUNIONNAISE D'EDUCATION POPULAIRE	60 980,00 €	50 000,00 €	Accompagnement à la fonction parentale (CUCS)
6574	ASSOCIATION REUNIONNAISE D'EDUCATION POPULAIRE	60 980,00 €	100 000,00 €	Réinventer la Kour (CUCS)
6574	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES ETUDIANTS VOLONTAIRES	8 000,00 €	5 000,00 €	Un bon coup de pouce
6574	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DU SIDA	- €	9 600,00 €	Prévention SIDA et risque lié à la sexualité sur les secteurs prioritaires (CUCS)
6574	ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE BAS DE LA RIVIERE LA PETITE ILE LA COLLINE	8 700,00 €	7 000,00 €	Animation de quartier et échanges culturelles
6574	ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE L'UNIVERSITE DE LA REUNION	- €	10 000,00 €	Sports pour tous (CUCS)
6574	ASSOCIATION SPORTIVE LA BRETAGNE	30 000,00 €	24 000,00 €	Plan Emploi Sport (intervention ZAC Bois Rouge)
6574	ATHLETISME-CLUB ENTENTE DU NORD SAINT-DENIS	6 250,00 €	6 000,00 €	Kit stadium itinérant (CUCS Secteur Bas de la Rivière)
6574	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF PRIMAT	52 566,00 €	12 500,00 €	Bibliothèque de proximité, atelier lecture (CUCS)
6574	CENTRE DE LOISIRS DES JEUNES DE SAINT-DENIS	18 750,00 €	22 500,00 €	Prévention délinquance/actions sportives & culturelles (CUCS)
6574	CLUB ANIMATION PREVENTION	998 027,00 €	30 000,00 €	Prévention décrochage scolaire (CUCS)
6574	CLUB ANIMATION PREVENTION	998 027,00 €	70 000,00 €	Plate forme d'expression artistique & culturelle (CUCS)
6574	COLLECTIF DE LA BRETAGNE	25 261,00 €	1 600,00 €	Fonds de Participation des Habitants
6574	COLLECTIF DE LA BRETAGNE	25 261,00 €	24 000,00 €	Accompagnement à la vie associative
6574	COLLECTIF DE LA BRETAGNE	25 261,00 €	30 000,00 €	Education plurielle Bretagne (CUCS)
6574	CYCLONE NOUT L'AVENIR	- €	5 000,00 €	FPH (CUCS)
6574	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE	59 680,00 €	2 500,00 €	Groupe de parole
6574	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE	59 680,00 €	2 500,00 €	Rencontres santé
6574	FONDATION ABBE PIERRE	30 000,00 €	18 000,00 €	La boutique solidarité (CUCS)
6574	FOYER DES JEUNES LA SOURCE	66 425,00 €	5 000,00 €	Théâtre forum sur le secteur de la Source (CUCS)
6574	FOYER DES JEUNES LA SOURCE	66 425,00 €	6 000,00 €	Fonds de participation des Habitants (CUCS)
6574	HIER, AUJOURD'HUI, MAIS DEMAIN?	2 000,00 €	4 000,00 €	FPH Bas de la Rivière (CUCS)
6574	HIER, AUJOURD'HUI, MAIS DEMAIN?	2 000,00 €	8 000,00 €	Accompagnement de jeunes en milieu scolaire (CUCS)
6574	JEUNESSE 2000	62 477,00 €	7 500,00 €	Fonds de Participations des Habitants ( Cucs )
6574	JEUNESSE 2000	62 477,00 €	10 000,00 €	Actions culturelles (CUCS)
6574	JEUNESSE 2000	62 477,00 €	20 000,00 €	Education à la santé (CUCS)
6574	JEUNESSE 2000	62 477,00 €	20 000,00 €	Nou tout pour not santé (CUCS)
6574	LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	25 000,00 €	15 000,00 €	Prévention délinquance par les arts plastiques (CUCS)
6574	LOISIRS EVASION MASCAREIGNES	- €	6 000,00 €	Racont décor
6574	LOISIRS EVASION MASCAREIGNES	- €	7 500,00 €	Marmay'art
6574	MAISON DE QUARTIER DES TAMARINS	110 632,00 €	7 500,00 €	Fonds de Participations des Habitants ( CUICS )
6574	MAISON DE QUARTIER DES TAMARINS	110 632,00 €	10 000,00 €	Arts & culture urbaine (CUCS)
6574	MISSION LOCALE NORD	257 643,00 €	3 000,00 €	Regards avisés
6574	MISSION LOCALE NORD	257 643,00 €	4 000,00 €	Carrefour interculturel
6574	MISSION LOCALE NORD	257 643,00 €	40 000,00 €	Informier et faciliter l'accès à l'emploi aux personnes en difficulté
6574	PROVIDENCE CAMELIAS VAUBAN QUARTIERS CITOYENS (PCV QUARTIERS CITOYENS)	16 000,00 €	2 000,00 €	Action de sensibilisation et de respect de l'environnement
6574	PROVIDENCE CAMELIAS VAUBAN QUARTIERS CITOYENS (PCV QUARTIERS CITOYENS)	16 000,00 €	6 000,00 €	Fonds de Participations des Habitants (CUCS)
6574	RESEAU PERINATAL REUNION	48 800,00 €	25 000,00 €	Réseaux de santé de proximité - Montagne: Bas de La Rivière (CUCS)
6574	REUNION ACTIVE	- €	35 000,00 €	Fonds de garantie quartiers prioritaires (CUCS)
6574	REUNION DEVELOPPEMENT SERVICES	- €	45 000,00 €	Cellule de production de projets (CUCS)
6574	REUNION INSERTION	10 000,00 €	8 000,00 €	Action d'aide à la réussite scolaire (CUCS - secteur Bas de la Rivière)
6574	SAINT-DENIS 2000	1 630 516,00 €	623 636,00 €	Fonctionnement
6574	SIGMA FORMATION	- €	25 000,00 €	Inter-action & insertion des migrants de l'Océan Indien (CUCS)
6574	SOCIETE REUNIONNAISE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	- €	12 000,00 €	découverte préservation patrimoine naturel (CUCS)
6574	SUBVENTIONS DIVERSES PREVENTION SECURITE POLITIQUE DE LA VILLE	488 432,00 €	50 000,00 €	Subventions diverses non réparties (CUCS)
6574	ZABITANT LA KOUR (ZLK)	- €	5 000,00 €	Santé (CUCS)
6574	ZABITANT LA KOUR (ZLK)	- €	8 000,00 €	Réussite scolaire (CUCS)

## Budget Primitif 2007

### Détail des subventions versées

Article	Libellé	BP 2006 secteurs confondus Pour mémoire	BP 2007 Propositions nouvelles du Maire	Objet de la subvention
	<b>Total CONTRAT VILLE</b>		<b>1 711 936,00 €</b>	
6574	ASSOCIATION AGIR CONTRE LE CHOMAGE	31 000,00 €	31 000,00 €	Fonctionnement de la mission accueil-information-accompagnement des chômeurs
6574	ASSOCIATION JOLI VILLAGE	- €	30 000,00 €	Cofinancement postes emplois aidés - Secteur environnement
6574	ASSOCIATION LANTOURAZ - SAINTE CLOTILDE SERVICES	30 000,00 €	30 000,00 €	Ateliers d'insertion et fonctionnement de la régie
6574	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE	- €	275 000,00 €	PLIE/Nouveau Docup
6574	GROUPEMENT LOCAL D'EMPLOYEURS POUR LA MEDIATION	500 000,00 €	400 000,00 €	Fonctionnement et interventions réalisés pour le compte de la ville
6574	MISSION LOCALE NORD	257 643,00 €	213 000,00 €	Insertion des jeunes (mission réglementaire CIVIS)
6574	SUBVENTIONS DIVERSES PREVENTION SECURITE POLITIQUE DE LA VILLE	100 000,00 €	235 000,00 €	Subvention diverses chantiers d'insertion 2007
	<b>Total INSERTION</b>		<b>1 214 000,00 €</b>	
6574	ACCOMPAGNEMENT FORMATION INSERTION REUNION	- €	10 000,00 €	Accompagnement des personnes en souffrance et développement de la citoyenneté
6574	ACCOMPAGNEMENT FORMATION INSERTION REUNION	- €	20 000,00 €	Projet "RESSOURCES"
6574	ANTENNE REUNIONNAISE DE L'INSTITUT DE VICTIMOLOGIE	8 000,00 €	7 000,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE	850 000,00 €	3 490,00 €	Sensibilisation et éducation des enfants aux risques de la route
6574	ASSOCIATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE	850 000,00 €	3 510,00 €	Journée de sensibilisation des enfants à la sécurité routière
6574	ASSOCIATION NATIONALE DE PREVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE 974	- €	9 000,00 €	Salon Cité Jeunes 2007
6574	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DU SIDA	- €	3 000,00 €	Accueil du public dyonisien et soutien à l'action
6574	ASSOCIATION UN TOIT POUR VIVRE	- €	7 000,00 €	Gestion d'un parc locatif pour les personnes en difficulté
6574	CLUB ANIMATION PREVENTION	998 027,00 €	1 013 009,00 €	Fonctionnement (Prévention)
6574	PRENDS UN ASSEOIR	2 400,00 €	2 400,00 €	Accompagnement des familles
6574	SUBVENTIONS DIVERSES C.L.S.P.D.	70 000,00 €	50 000,00 €	Subventions diverses non réparties C.L.S.P.D.
	<b>Total PREVENTION</b>		<b>1 128 409,00 €</b>	
	<b>Total COMMISSION PREVENTION SECURITE POLITIQUE de la VILLE</b>		<b>4 054 345,00 €</b>	
6574	AMICALE DES 3 B DE LA REUNION	2 700,00 €	2 438,00 €	Fonctionnement
6574	AMICALE SPORTIVE ET LOISIRS DU MOUFIA	2 210,00 €	2 210,00 €	Fonctionnement
6574	ANCIENS DE LA PATRIOTE	506,00 €	506,00 €	Fonctionnement
6574	ARCHERS DE SAINT-DENIS	3 266,00 €	3 266,00 €	Fonctionnement
6574	ASCD LES DIONYSTARS	4 000,00 €	4 500,00 €	Fonctionnement section twiling bâton
6574	ASSOCIATION ACRO JUMP 97-4	3 000,00 €	3 000,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION ACTIONS-SOLIDARITE POLICE MUNICIPALE DE SAINT DENIS	- €	1 200,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION BADMINTON CLUB DIONYSIEN	1 000,00 €	1 500,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION CHATEAU MORANGE (EX HAND-BALL CLUB CHATEAU MORANGE)	51 434,00 €	15 245,00 €	Label Elite
6574	ASSOCIATION CLUB SPORTIF MUAY THAI ET CULTUREL CITE HYACINTHE	12 000,00 €	2 100,00 €	Participation à un stage de perfectionnement de technique de combat (shooto et Muay Thai) en janvier 2007 pour 15 pers.
6574	ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE PELOTARI CLUB CHAUDRON	3 588,00 €	4 000,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION CYCLES PASSION REUNION	3 726,00 €	4 000,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION DES ARTS MARTIAUX UNIFIES	2 392,00 €	2 392,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION DES CALEBASSIERS	4 828,00 €	828,00 €	Fonctionnement section tennis ballon
6574	ASSOCIATION DIONY GYM REUNION	15 534,00 €	15 534,00 €	Fonctionnement(forfait)
6574	ASSOCIATION FOOTBALL FEMININE DIONYSIENNE	1 821,00 €	4 500,00 €	Fonctionnement (féminin D1)
6574	ASSOCIATION HANDISPORT CLUB SAINT-DENIS	2 438,00 €	1 794,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION HOCKEY CLUB DE BOURBON	4 064,00 €	1 564,00 €	Fonctionnement - Demande d'une subvention supplémentaire (dotation matériel).
6574	ASSOCIATION JEUNES LES CAMELIAS	2 944,00 €	2 714,00 €	Fonctionnement.
6574	ASSOCIATION JEUNESSE SPORTIVE DIONYSIENNE	6 505,00 €	6 505,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION JU JITSU BUTOKUKAI CLUB REUNION	- €	506,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION LA COUR DES ARTS	2 392,00 €	2 118,00 €	Fonctionnement section judo
6574	ASSOCIATION LASOURS	11 434,00 €	10 000,00 €	Fonctionnement (forfait sport co 3ème tiers)
6574	ASSOCIATION LES AMIS BOULISTES DE CHAMP FLEURI	1 104,00 €	1 200,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES PRATIQUES SPORTIVES DE SAINT-FRANCOIS	1 840,00 €	1 610,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION POUR LA PROMOTION L'ANIMATION SPORTIVE EDUCATIVE CULTURELLE ARTISTIQUE ET DES LOISIRS	3 045,00 €	2 245,00 €	Fonctionnement section Karaté
6574	ASSOCIATION PRIMAT HAND-BALL CLUB	11 434,00 €	9 604,00 €	Fonctionnement (forfait sport co 2 ème tiers)
6574	ASSOCIATION QWAN KI DO DE L'EST	- €	763,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION ROLLER SKATE DIONYSIEN	4 232,00 €	3 772,00 €	Fonctionnement.
6574	ASSOCIATION SPECIAL OLYMPICS REUNION	- €	1 067,00 €	Organisation d'un tournoi de football le 27 mars 2007 à la Montagne en faveur des personnes handicapées mentales.
6574	ASSOCIATION SPORTING CLUB CHAUDRON RUGBY	32 015,00 €	15 000,00 €	Fonctionnement - Forfait Label Elite
6574	ASSOCIATION SPORTING CLUB DE BELLEPIERRE	5 947,00 €	5 947,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION SPORTING CLUB DU CHAUDRON	8 435,00 €	4 935,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION SPORTIVE DE KARTING DE LA REUNION - CLUB DE SAINT-DENIS	1 886,00 €	1 886,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POLICE NATIONALE	- €	1 372,00 €	Manifestation - Organisation les foulées de la liberté le 20-12-06
6574	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM DE LA REUNION (ASPTT DE LA REUNION)	36 452,00 €	1 637,00 €	Fonctionnement section basket

## Budget Primitif 2007

### Détail des subventions versées

Article	Libellé	BP 2006 secteurs confondus Pour mémoire	BP 2007 Propositions nouvelles du Maire	Objet de la subvention
6574	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM DE LA REUNION (ASPTT DE LA REUNION)	36 452,00 €	22 867,00 €	Labelle Elite section volley féminin
6574	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM DE LA REUNION (ASPTT DE LA REUNION)	36 452,00 €	11 434,00 €	Volley Masculin
6574	ASSOCIATION SPORTIVE DES VETERANS DE LA MONTAGNE	644,00 €	644,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE BAS DE LA RIVIERE LA PETITE ILE LA COLLINE	8 700,00 €	1 564,00 €	Fonctionnement section pétanque
6574	ASSOCIATION SPORTIVE LA BRETAGNE	30 000,00 €	20 000,00 €	Fonctionnement secteur sport (forfait foot D2)
6574	ASSOCIATION SPORTIVE LE CHAUDRON	45 000,00 €	60 000,00 €	Fonctionnement (forfait club super D2)
6574	ASSOCIATION SPORTIVE MONTGAILLARD	5 000,00 €	5 000,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION SPORTIVE VETERANS DE BELLEPIERRE	644,00 €	644,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION TENNIS CLUB DE LA MONTAGNE	1 526,00 €	1 526,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION TENNIS CLUB DU NORD	3 500,00 €	3 358,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION TRIATHLON CLUB DU BUTOR	1 426,00 €	1 334,00 €	Fonctionnement
6574	ATHLETISME-CLUB ENTENTE DU NORD SAINT-DENIS	6 250,00 €	2 050,00 €	Fonctionnement
6574	ATLET CLUB LOISIRS	690,00 €	690,00 €	Fonctionnement
6574	BASKET CLUB DIONYSIEN	35 000,00 €	22 867,00 €	Label Elite Féminin
6574	BASKET CLUB DIONYSIEN	35 000,00 €	15 244,00 €	label élite masculin
6574	CERCLE ESCRIME LA BUSE	- €	3 450,00 €	Fonctionnement
6574	CHAUDRON BASKET CLUB	- €	2 649,00 €	Fonctionnement
6574	CLUB AQUATIQUE DU CHAUDRON	3 496,00 €	3 496,00 €	Fonctionnement
6574	CLUB BOULISTE LE CHAUDRON	2 000,00 €	2 000,00 €	Fonctionnement
6574	CLUB BOULISTE SAINTE-CLOTILDE	2 162,00 €	2 500,00 €	Fonctionnement
6574	CLUB DIONYSIEN TENNIS DE TABLE	- €	1 564,00 €	Fonctionnement
6574	CLUB LES GONFLES DE LA PETITE REINE	506,00 €	506,00 €	Fonctionnement
6574	CLUB MODELISME DEPARTEMENT REUNION	966,00 €	966,00 €	Fonctionnement
6574	CLUB ROLAND GEORGET SPORTS HANDICAP	- €	850,00 €	Fonctionnement
6574	CLUB SPORTIF SAINT DENIS BICROSS	10 377,00 €	10 377,00 €	Fonctionnement
6574	COMITE DEPARTEMENTAL UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	12 196,00 €	12 196,00 €	Déplacement locaux
6574	COMITE REGIONAL CYCLISME REUNION	- €	4 600,00 €	Manifestation - 61 <sup>ème</sup> Tour International Cycliste de la Réunion septembre 2007.
6574	COMITE REGIONAL DU SPORT ADAPTE DE LA REUNION	18 500,00 €	1 067,00 €	Organisation de la journée du handicap en octobre 2007.
6574	ECOLE REUNIONNAISE DE BUDO	552,00 €	552,00 €	Fonctionnement
6574	FOOTBALL FEMININ CHAUDRON	1 453,00 €	2 500,00 €	Fonctionnement
6574	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE	271 295,00 €	763,00 €	Fonctionnement section judo.
6574	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE	271 295,00 €	1 288,00 €	Fonctionnement section karaté
6574	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE	271 295,00 €	1 840,00 €	Fonctionnement section badminton
6574	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE	271 295,00 €	15 245,00 €	Section handball (forfait sport co 1er tiers)
6574	GROUPEMENT SPORTIF MECANIQUE DE LA JAMAÏQUE	15 000,00 €	25 000,00 €	Fonctionnement - demande de BS pour le dernier semestre 2006.
6574	HAND-BALL FEMININ SAINT-DENIS	15 000,00 €	10 000,00 €	Fonctionnement
6574	JEUNESSE 2000	62 477,00 €	3 247,00 €	Fonctionnement- reprise de la section féminine du Chaudron Handball Club.
6574	JEUNESSE DIONYSIENNE DU CENTRE VILLE	1 763,00 €	763,00 €	Fonctionnement
6574	JEUNESSE SPORTIVE BOIS DE NEFLES	7 443,00 €	7 443,00 €	Fonctionnement
6574	JEUNESSE SPORTIVE MONTAGNARDE	6 753,00 €	6 643,00 €	Fonctionnement
6574	JEUNESSE SPORTIVE SAINT DENIS	7 563,00 €	20 000,00 €	Fonctionnement (forfait D2)
6574	JISEI BUDO CLUB	1 000,00 €	966,00 €	Fonctionnement
6574	JUDO CLUB MUNICIPAL SAINT DENIS	4 600,00 €	4 600,00 €	Fonctionnement
6574	MAISON DE QUARTIER DES TAMARINS	110 832,00 €	1 200,00 €	Fonctionnement section Moringue
6574	MAISON DE QUARTIER DES TAMARINS	110 832,00 €	1 932,00 €	Fonctionnement section boxe française
6574	MARGOT RUN	- €	1 067,00 €	Organisation de la 2 <sup>ème</sup> édition BIDLON sur le quartier des Camélias 2 <sup>ème</sup> édition en avril 2007.
6574	MOTO CLUB TRACER	1 426,00 €	1 426,00 €	Fonctionnement
6574	MOUFIA AQUATIK	3 956,00 €	3 956,00 €	Fonctionnement
6574	NATATION SAINT-DENIS REUNION	22 867,00 €	25 000,00 €	Fonctionnement (forfait).
6574	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	112 507,00 €	150 000,00 €	Fonctionnement
6574	OLYMPIQUE DE SAINT-DENIS	20 000,00 €	20 000,00 €	Fonctionnement + budget complémentaire
6574	PATINAGE CLUB DIONYSIEN	1 564,00 €	1 251,00 €	Fonctionnement
6574	PETANQUE SPORT DE SAINT-DENIS	1 518,00 €	1 600,00 €	Fonctionnement
6574	RACING CLUB BOIS DE NEFLES	1 196,00 €	1 196,00 €	Fonctionnement
6574	RACING CLUB SAINT-DENIS	22 255,00 €	4 049,00 €	Athlétisme- Fonctionnement.
6574	SAINT DENIS RUN ROLLER	1 500,00 €	1 500,00 €	Fonctionnement
6574	SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION	38 000,00 €	60 000,00 €	Fonctionnement (Réajustement forfait club foot super D2)
6574	SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB	235 600,00 €	228 000,00 €	Fonctionnement
6574	SAINT-DENIS JEUNESSE SPORTING	5 723,00 €	5 723,00 €	Fonctionnement
6574	SOCIETE SPORTIVE AIGLONS D'ORIENT	20 070,00 €	2 024,00 €	Fonctionnement section Tennis de table.
6574	SOCIETE SPORTIVE AIGLONS D'ORIENT	20 070,00 €	22 867,00 €	Basket-Ball Label Elite section masculine
6574	SOCIETE SPORTIVE JUNIORS DIONYSIENS	33 000,00 €	20 000,00 €	Fonctionnement ( forfait club D2)
6574	STRIKE CLUB BOURBON	1 000,00 €	1 000,00 €	Fonctionnement
6574	TENNIS CLUB DIONYSIEN	- €	4 324,00 €	Fonctionnement
6574	TENNIS CLUB MUNICIPAL DE CHAMP FLEURI	3 864,00 €	3 864,00 €	Fonctionnement
6574	TRIATHLON CLUB DIONYSIEN	763,00 €	763,00 €	Fonctionnement
6574	UNION PUGILISTIQUE SAINT-DENIS	11 100,00 €	9 100,00 €	Fonctionnement
6574	VOLLEY BALL CLUB SAINT-DENIS	15 244,00 €	15 244,00 €	Fonctionnement
6574	WEI CHEUNG	- €	1 600,00 €	Fonctionnement
6574	XV DIONYSIEN	11 434,00 €	11 434,00 €	Fonctionnement (forfait)
	<b>Total COMMISSION SPORTS</b>		<b>1 059 869,00 €</b>	
6574	ASSOCIATION EVEIL CULTUREL EN STRUCTURE PETITE ENFANCE A LA REUNION ( LE KALOU)	2 210,00 €	3 000,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION FREDERIC LEVAVASSEUR	3 315,00 €	3 315,00 €	Fonctionnement (CASE VERTE)

## Budget Primitif 2007

### Détail des subventions versées

Article	Libellé	BP 2006	BP 2007	Objet de la subvention
		secteurs confondus Pour mémoire	Propositions nouvelles du Maire	
6574	ASSOCIATION LA CAZE ZOUZOU	3 700,00 €	3 700,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION LE COIN DES BOUT'CHOUX	2 400,00 €	3 000,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION LES ALAMANDAS	4 574,00 €	4 574,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION LES JACARANDAS - ILET AUX GRANDS	4 574,00 €	4 574,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION LES JACARANDAS - ILET AUX PETITS	4 574,00 €	4 574,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION LES POINSETTIAS	4 574,00 €	4 574,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION LES ZINNIAS	4 574,00 €	4 574,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE PROXIMITE	2 210,00 €	3 000,00 €	Fonctionnement
6574	COLOMBINE	5 300,00 €	5 000,00 €	Fonctionnement
6574	LES JONQUILLES	4 625,00 €	5 000,00 €	Fonctionnement
	<b>Total PETITE ENFANCE</b>		<b>48 885,00 €</b>	
6574	A COEUR JOIE - CLUB DU 3EME AGE DU BRULE - SAINT-DENIS	1 067,00 €	1 067,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	ASSOCIATION AGE D'OR	2 837,00 €	3 000,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	ASSOCIATION DE LOISIRS 'LES JOYEUX COMPAGNONS' DE SAINT-BERNARD - MONTAGNE	2 215,00 €	2 500,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	ASSOCIATION FLEURS DES CHAMPS DE GRAND CANAL	1 220,00 €	1 220,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	ASSOCIATION JOIE ET GAJETE DE LA SOURCE	3 165,00 €	3 165,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	ASSOCIATION LA FARANDOLE	3 200,00 €	3 200,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	ASSOCIATION LA JAVA BLEUE	3 497,00 €	3 497,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	ASSOCIATION LES AZALEES	1 100,00 €	1 048,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	ASSOCIATION LES JACARANDAS	1 749,00 €	1 749,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	ASSOCIATION MOUFIA I - LES FLAMBOYANTS	2 100,00 €	1 982,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	ASSOCIATION PETITES FLEURS FANEES	945,00 €	933,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	CLUB DU 3EME AGE MOUFIA II	2 931,00 €	3 000,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	CLUB 3EME AGE LES PLUIES D'OR	5 000,00 €	2 200,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	CLUB DE L'AMITIE	2 000,00 €	1 866,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	CLUB DE L'ESPERANCE	1 600,00 €	1 400,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	CLUB DE LOISIRS DE LA MONTAGNE	1 350,00 €	1 224,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	CLUB DE TROISIEME AGE " LES CHRYSANTHEMES "	1 000,00 €	1 220,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	CLUB DES CAPUCINES	1 800,00 €	2 134,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	CLUB DES MIMOSAS DE SAINT-DENIS	3 500,00 €	7 000,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	CLUB DU TROISIEME AGE DE SAINT JACQUES	2 800,00 €	3 024,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	CLUB EMERAUDES	1 165,00 €	1 200,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	CLUB ESPOIR	3 300,00 €	3 165,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	CLUB HELIOTROPE	2 900,00 €	2 700,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	CLUB LA BELLE VIE	2 000,00 €	1 865,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	CLUB LA COLOMBE	915,00 €	915,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	CLUB LA VANILLE	1 866,00 €	2 000,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	CLUB LE SOURIRE	2 332,00 €	2 332,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	CLUB LES BOUGAINVILLIERS	1 524,00 €	1 524,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	CLUB LES CHARMILLES	2 000,00 €	1 700,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	CLUB LES DAHLIAS	1 850,00 €	2 320,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	CLUB LES LAURIERS	2 200,00 €	2 000,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	CLUB LOUIS JOUVET	1 165,00 €	1 165,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	CLUB PAMPLEMOUSSE	1 120,00 €	1 200,00 €	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	OFFICE DIONYSIEN DU TROISIEME AGE ET DES RETRAITES	148 000,00 €	149 837,00 €	Soutien des clubs de séniors dionysiens
	<b>Total SOCIAL(3EME AGE)</b>		<b>220 352,00 €</b>	
6574	ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE A L'ENFANCE ET A LA CITOYENNETE	29 080,00 €	25 000,00 €	Accompagnement des parents et des familles des personnes handicapées
6574	ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS SECTION ST-DENIS	3 000,00 €	3 000,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (A.M.A.F.A.R.-E.P.E.)	61 500,00 €	15 000,00 €	Accompagnement de la parentalité et de l'éducation
6574	ASSOCIATION DES VEUVES DE GUERRE ET PUPILLES DE LA NATION DE LA REUNION	900,00 €	1 000,00 €	Visites culturelles, excursions et voyages.....
6574	ASSOCIATION DIONYSIENNE ECOUTER INFORMER AIDER	4 000,00 €	8 000,00 €	Organisation de 3 repas de solidarité et le personnel (2 permanents)
6574	ASSOCIATION ENVIRONNEMENT REUNION COMORES	- €	450,00 €	Venir en aide à la population comorienne
6574	ASSOCIATION REUNIONNAISE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE MAINTIEN A DOMICILE (L'ARAMAD)	- €	10 000,00 €	Aide au maintien des personnes à domicile
6574	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR L'AIDE JURIDIQUE AUX FAMILLES ET AUX VICTIMES	5 000,00 €	7 000,00 €	Fonctionnement
6574	ASSOCIATION SECOURS OPERATIONNEL URBAIN BOUTIQUE D'INITIATIVE COMMUNAUTAIRE	5 000,00 €	6 000,00 €	Fonctionnement
6574	BANQUE ALIMENTAIRE DES MASCAREIGNES POUR LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION	3 000,00 €	6 000,00 €	Frais de livraison et de collecte
6574	BAT L'LEPTOSPIROSE	- €	5 000,00 €	Création d'une plaquette d'information
657362	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	1 513 522,00 €	1 635 000,00 €	Fonctionnement
657362	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	4 982 800,00 €	5 152 000,00 €	Personnel mis à disposition
6574	COEUR D'ENFANT	- €	2 000,00 €	Aide aux parents d'enfants cardiaques
6574	COMITE ACTION SOCIALE DU PERSONNEL COMMUNAL	487 837,00 €	478 837,00 €	Fonctionnement
6574	CROIX-ROUGE FRANCAISE DELEGATION LOCALE DE SAINT-DENIS	- €	9 000,00 €	Déménagement des locaux
6574	FRAT'ETERNITE	- €	10 000,00 €	Mise e place d'actions de solidarité
6574	MAIN DANS LA MAIN CONTRE LE CANCER DE L'ENFANT	- €	2 500,00 €	Soutien des familles dont un enfant est atteint d'un cancer
6574	REUNION OCEAN INDIEN SOLIDARITE	8 000,00 €	8 000,00 €	Education nutritionnelle, point info famille, aide scolaire aux personnes handicapées et/ou hospitalisées
6574	SECOURS CATHOLIQUE - DELEGATION REUNION	- €	3 000,00 €	Fonctionnement
6574	UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE LA REUNION	16 500,00 €	5 000,00 €	Fonctionnement

## Budget Primitif 2007

### Détail des subventions versées

Article	Libellé	BP 2006 secteurs confondus Pour mémoire	BP 2007 Propositions nouvelles du Maire	Objet de la subvention
	<b>Total SOCIAL(DIVERS)</b>		<b>7 391 787,00 €</b>	
6574	ASSOCIATION DES FEMMES DE LA MONTAGNE SAINT-BERNARD	700,00 €	700,00 €	Fonctionnement
6574	FEMMES ACTIVES DE GRAND CANAL	- €	7 900,00 €	Echange de savoir-faire, entraide
	<b>Total SOCIAL(FEMININES)</b>		<b>8 600,00 €</b>	
	<b>Total COMMISSION VIE FAMILIALE</b>		<b>7 669 624,00 €</b>	
657361	CAISSE DES ECOLES DE SAINT-DENIS	740 000,00 €	760 000,00 €	Fonctionnement
6574	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER	100 000,00 €	80 000,00 €	Fonctionnement du centre
6574	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER	120 000,00 €	120 000,00 €	Classes de mer
	<b>Total COMMISSION VIE SCOLAIRE</b>		<b>960 000,00 €</b>	
	<b>Total général</b>		<b>20 000 000,00 €</b>	

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis  
 En séance du 14/12/2006  
 En annexe à la Délibération N° 0617-03

**LE MAIRE**

*[Signature]*

